

AGENT DE MAINTENANCE (H/F)

spécialité agencement intérieur

| | |
|---------------------------------------|--|
| Définition de la mission | Réaliser les travaux pour la maintenance de premier niveau des bâtiments, équipements et espaces extérieurs d'un établissement d'enseignement. Participer au suivi en lien avec l'Unité lycées de la région ou accompagner les interventions d'entreprises pour les travaux spécialisés de premier niveau. |
| Cadre(s) d'emploi de référence | Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement (décret n° 2007-913 du 15 mai 2007 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement) |
| Grade(s) de référence | Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} et de 1 ^{ère} classe des établissements d'enseignement |
| Conditions d'accès | Détachement, mutation, mobilité, recrutement direct. |
| Evolution professionnelle | Responsable de maintenance / Responsable d'entretien et de maintenance |

Activités

| | |
|--|---|
| Activités principales | <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les travaux de maintenance de premier niveau des bâtiments, équipements et espaces extérieurs (entretien, amélioration, modification et réparations) • Détecter et signaler les anomalies à la hiérarchie • Mettre en sécurité le site si nécessaire • S'assurer du bon état de fonctionnement des installations et équipements • Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité incendie • Nettoyer, entretenir et ranger l'outillage • Entretenir les locaux techniques (atelier) • Participer si requis à la gestion du stock de matériels et produits • Participer si requis au suivi et à l'accompagnement des interventions d'entreprises pour les travaux spécialisés • Participer à l'aménagement des locaux et à l'agencement du matériel |
| Activité spécifique de maintenance dans la spécialité dominante | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la surveillance, la maintenance et la réparation des équipements et installations courantes en agencement intérieur/menuiserie. • Participer à la fabrication d'ouvrages simples <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des opérations d'entretien courant et réparations sur les éléments bois, PVC et aluminium, des ouvrages de l'établissement : pose de tout produit de menuiserie, réparation simple en menuiserie bois, découpe, assemblage de matériaux en bois, etc. - Effectuer l'entretien courant des ouvrages de menuiserie - Réaliser ou aider à la réalisation d'ouvrages simples (faux plafonds...) - Effectuer les travaux de remise en état des lieux (finition et nettoyage) |

Compétences

| | |
|-------------------------------|--|
| Savoir et savoir-faire | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques de travaux de maintenance de premier niveau dans au moins la spécialité dominante • Connaître, appliquer et faire appliquer la réglementation en matière de sécurité dans le domaine d'intervention • Connaître les techniques de fonctionnement des différents types d'outillages, matériels et équipements • Connaître les règles de stockage et d'utilisation des produits dangereux • Avoir des notions en matière de gestion de stocks dans le domaine d'activité • Maîtriser les gestes et postures de la manutention • Maîtriser les techniques d'entretien et de nettoyage des matériels et équipements • Savoir organiser son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites • Connaître les gestes de premier secours |
| Aptitudes | <ul style="list-style-type: none"> • Etre organisé, rigoureux, méthodique • Etre autonome dans son travail • Avoir le sens du travail en équipe • Etre réactif • Avoir le sens du contact |

AGENT DE MAINTENANCE (H/F)

spécialité agencement intérieur

Conditions d'exercice

- Horaires propres à chaque établissement d'enseignement
- L'activité s'exerce en et hors de la présence des usagers (élèves, enseignants...)
- Travail à l'intérieur et à l'extérieur, déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux
- Port de charges, travail courbé et agenouillé
- Manipulation d'engins, de matériels mécanisés, d'appareils électriques, d'outils et de produits dangereux
- Travail en hauteur en conformité avec la réglementation
- Conduite possible d'un véhicule de service (acheminement de matériels et outils)
- Port de vêtements professionnels et équipements de protection individuels (EPI)

FORMATIONS

| | |
|--------------------------------|---|
| Formations obligatoires | <ul style="list-style-type: none"> • Habilitation électrique BR avec restriction • Sauveteur secouriste au travail • Lutte contre l'incendie |
|--------------------------------|---|